

La municipalité du Mesnil-Amelot
vous propose sa gème

FETE DE LA NATURE

SAM. 13 MAI 2023
DE 12H À 18H

Run Eco
de 9h30 à 12h
1 parcours de course et
1 parcours de marche
pour nettoyer
la nature

Démonstration des Pompiers de Mitry, restauration sur place,
en apprendre plus sur la nature, animations,
être sensibilisé à l'écologie, marché, etc...

Parc de la salle
Maurice Droy
Renseignements au
01 60 03 60 83



Mesn! l'infos!

>>> Informations municipales - Avril 2023

Le mot du Maire

Chers Mesnilois, Chers amis,
Madame, monsieur,

Comme de tradition, au cours des mois de mars et d'avril le Conseil Municipal débattera des orientations budgétaires de la commune et votera le budget annuel. C'est dans une période contrainte et compliquée que nous allons devoir élaborer ce nouveau budget communal. La hausse du coût de l'énergie, les hausses des coûts en général vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement. Une fois de plus j'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics pour être vigilant sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général.

Concernant nos investissements nous souhaitons malgré ce contexte tendu, maintenir notre politique d'investissement pour toujours améliorer les conditions de vie et les conditions d'accueil de notre village et en parallèle soutenir le tissu économique et donc l'emploi. Que ce soit dans le secteur des réseaux, des voiries, des bâtiments ou de l'aménagement urbain, nous poursuivrons en 2023 la même tendance que les années précédentes et toujours sans augmentation du taux de la fiscalité locale. Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, nous souhaitons maintenir au Mesnil-Amelot la joie de vivre. Pour cela, et comme je l'ai rappelé lors de mes vœux à la population, il en va du comportement de chacun, du respect des règles de vie en société. Beaucoup d'efforts sont à faire sur notre comportement au quotidien, que ce soit en voiture avec nos amis les bêtes, avec l'entretien des espaces verts privés... Vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie ! Eloigné de la crise sanitaire nous pourrions aborder le printemps et l'été avec plus de sérénité. A très vite,



Alain Aubry
Maire du Mesnil-Amelot
1^{er} Vice-Président de la CARPE

Bien à vous,

Mairie > 2 rue du Chapeau > 77990 Le Mesnil-Amelot > 01 60 03 51 18 > www.lemesnilamelot.fr > email : mairie@lemesnilamelot.fr

A noter dans vos agendas

vendredis 7, 14, 21, 28 avril

Collecte des déchets verts à sortir la veille au soir

jeudi 13 avril

19h30 - Spectacle de Elodie Poux à la salle Maurice Droy

vendredi 14 avril

19h30 - Spectacle de Paul Adam à la salle Maurice Droy

samedi 15 avril

Sortie Amiens avec le Comité des Fêtes

samedi 22 avril

18h30 - Messe église Saint Martin

samedi 13 mai

9h30 à 12h - Run Eco pour nettoyer la nature - point de rendez vous sur le parc de la salle Maurice Droy

12h à 18h - **Fête de la nature** sur le parc de la salle Maurice Droy

jeudi 18 mai

17h à 19h - permanence billetterie saison culturelle 2023 à la salle Maurice Droy

samedi 27 mai

18h30 - Messe église Saint Martin

vendredi 2 juin

19h30 - Théâtre "Je t'aime à l'italienne" à la salle Maurice Droy

samedi 3 juin

19h30 - Les Hypnotiseurs à la salle Maurice Droy

samedi 18 juin

Brocante et fête foraine

samedi 1 juillet

19h30 - Spectacle de Zumba Sisters Academy à la salle Maurice Droy

jeudi 13 juillet

Concert de Boney M en première partie
Feu d'artifice et bal



Qu'est-ce que l'OCAH ?

La commune du Mesnil-Amelot vous accompagne dans la rénovation de votre logement avec l'Opération Communale d'Amélioration de l'Habitat

Ces aides sont destinées aux propriétaires qui résident dans leur logement ou le louent et aux syndicats de copropriétaires.

L'Opération Communale d'Amélioration de l'Habitat se met en place dans le cadre de mise aux normes, d'adaptation à une situation de handicap ou de prévention du vieillissement, de la rénovation énergétique ou encore de la réhabilitation des parties communes de copropriétés.

Comment ça fonctionne ?

- 1 Je vérifie si je peux bénéficier des aides au 01 64 09 78 00 ou sur demande@soliha77.fr
- 2 L'équipe de Soliha Seine et Marne analyse mon logement et réalise un plan de financement pour les travaux
- 3 Je constitue mon dossier de subvention avec l'aide d'un conseiller
- 4 Je fais réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment
- 5 Je reçois les subventions

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
SEINE ET MARNE

Renseignements au 01 64 09 78 00
ou par mail : demande@soliha77.fr



Événements

Le vendredi 14 avril, Paul Adam sera au Mesnil-Amelot à 19h30 à la salle Maurice Droy. Paul Adam jette son regard de sénior sur la société à travers sa vie et ses expériences. Venez découvrir son spectacle "A 60 ans, il découvre..." Places disponibles sur les sites de vente officiels comme [billetreduc.com](https://www.billetreduc.com) (<https://www.billetreduc.com/291344/evt.htm>).

Un rendez-vous à ne pas manquer ! La municipalité organise **la 9ème édition de la Fête de la Nature le samedi 13 mai sur le parc de la salle Maurice Droy. De 9h30 à 12h, Run Eco** au Mesnil-Amelot, c'est deux parcours pour nettoyer la nature. Le premier représente un parcours de marche d'environ 3km. Le second un parcours de course à pied d'environ 7 km à faire à son rythme. Pensez à vous munir d'une paire de gant. Puis de **12h à 18h, place à la fête** avec l'ouverture du marché et ses produits locaux. Lancement des animations comme la faucheuse à double bras ou le baby-foot géant et d'autres surprises... Ne loupez pas la démonstration des pompiers de Mitry avec la simulation d'une intervention sur un accident de la route pour sensibiliser les automobilistes et comprendre comment les pompiers travaillent. Venez aussi voir nos moutons et rencontrez nos mantes religieuses...

Étudiant

L'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions) est un opérateur de l'État qui relève du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Éditeur public, l'Onisep produit et diffuse toute l'information sur les formations et les métiers. L'Onisep a pour vocation d'informer sur les formations, les métiers, les secteurs professionnels. Il guide les jeunes et leur famille dans leurs choix de parcours de formation et de projet professionnel. Rendez-vous sur <https://www.onisep.fr/> pour vous informer sur votre orientation, les écoles supérieures et sur les journées portes ouvertes proches de chez vous.

Emploi

La police aux frontières de l'aéroport de Roissy recrute 200 agents. Les candidats peuvent postuler via le site [aerowork](https://www.aerowork.fr/) : <https://www.aerowork.fr/> Les postulants travailleront en horaires décalés, certains week-ends et jours fériés. À Roissy les vacations auront lieu de 5 h à 16h08 et de 11h52 à 0h. Les agents seront soumis à un régime cyclique de onze heures par vacation, à raison de 180 vacations par an, ce qui permet d'obtenir plusieurs jours de repos d'affilée. Ils seront dotés de gilets marqués « gardes-frontières ». Leur rôle sera de vérifier les passeports, visas et titres de séjour, de contrôler le respect des règles d'entrée sur le territoire, de s'assurer que le passager n'est pas une personne recherchée par les autorités, que les documents présentés sont bien authentiques, etc. Le montant du salaire pour les contractuels est d'environ 1 700 euros net pour les contractuels, soit le smic majoré de 20 %.

Taxe d'habitation

Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont maintenues. **Une nouvelle obligation déclarative**, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place. En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux, indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation. Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de préremplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part. **Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens**, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr. Vous pouvez appeler le 0 809 401 401.

En cas d'urgence

Commissariat de Villeparisis : 01 60 21 36 50
Police municipale : 01 34 31 31 21,
police@roissypaysdefrance.fr
SAMU : 15
Pompiers : 18 (112 depuis un portable)
Emplacements défibrillateurs :
- accueil de la mairie
- groupe scolaire St Exupéry
- accueil de loisirs les Moussaillons
- gymnase
- salle polyvalente Maurice Droy
- vestiaire foot
Pharmacie de garde : téléphonez au
commissariat de Villeparisis au 01 60 21 36 50
SOS médecins : 0825 56 77 00

Centre municipal de santé : 01 85 76 79 21
Infirmières du Mesnil-Amelot : 07 88 46 44 67
Cabinet ostéopathe : 01 60 35 57 24
Cabinet diététicien : 06 46 03 41 29
Don du sang : www.donusang.net
Urgences eau : 0 969 368 624
Urgences sécurité gaz : 0 800 47 33 33
Urgences enedis : 09 72 67 50 77
Collecte déchets ménagers (Sigidurs) : 0 800 735 736
Permanence France Victimes 77
Permanence le jeudi 20 avril
Agence postale communale : 01 64 44 19 56